



Abonnement canal plus

Par **Armando**, le **06/05/2019** à **14:20**

Bonjour, ma question est la suivant; il y a 10 ans moi et ma femme nous avons acheté un appartement et nous avons fait un abonnement chez orange, mais environ 1 mois plus quelq'un a appelé chez nous et ma femme a répondu, la personne de l'autre coté avais une promotion que c'était pour 1 mois et ma femme a accepté, mais jusqu'à maintenant, il y a déjà passé 10 ans et on continue toujours a payer 2 abonnements, 1 de 39€ et autre de 8€ pour Canal+ que prélève direct sur mon compte même si o n'a pas Donné, le problème c'est que je déjà essayé de communiquer avec eux mais on n'a pas de factures, numero de client ni aucune lettre jamais reçu a la maison de la part de canal +, j'aimerais savoir s'il vous plaît si on peut au moins annuler le prélèvement et le contrat, merci d'avance et à bientôt.